



Résiliation de contrat d'achat immobilier

Par **Bouchez**, le **21/07/2008** à **17:08**

Bonjour

Suite a la signature d'un contrat de réservation préliminaire à un achat d'un bien immobilier avec bail commercial (LMNP) en septembre 2007

Est il possible d'annuler cette achat pour cause de délais de réalisation de la vente dépassé (prévu au plus tard en janvier 2008 dans le contrat) et toujours pas signé et ainsi obtenir la récupération du chèque d'immobilisation.

Merci d'avance de votre aide